

## Communiqué de presse

### **1<sup>ère</sup> RENCONTRE FRANCOPHONE DES PROFESSIONNEL·LE·S UTILISANT LA METHODE DE LA PREOCCUPATION PARTAGEE**

**Dans le cadre de la première rencontre francophone sur la méthode de la préoccupation partagée (MPP) – financée par la Fondation Action Innocence et organisée en partenariat avec l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire – des professionnel-le-s travaillant dans des contextes scolaires différents ont pu échanger des expériences et mener des réflexions sur une méthode qui offre une vision renouvelée sur la gestion des situations de harcèlement entre élèves.**

Plus de 180 personnes ont assisté à la 1<sup>ère</sup> rencontre francophone sur la méthode de la préoccupation partagée (MPP), reconnue comme l'une des plus efficaces pour traiter les situations de harcèlement et d'intimidation entre élèves.

Cette première édition, organisée en partenariat avec l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) avait pour objectifs de réunir les professionnel-le-s utilisant la méthode MPP dans des contextes scolaires différents, d'échanger des expériences, de faire le point sur les évolutions possibles de la méthode, et d'envisager ensemble les conditions nécessaires pour une appropriation de la méthode par les établissements scolaires.

#### **3 Conférences**

Jean-Pierre Bellon, président l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE) en France et initiateur du développement de la méthode de la préoccupation partagée dans les pays francophones a relevé les enjeux éthiques de la MPP et rappelé que cette méthode « éducative » offre des outils pour gérer les situations de harcèlement. Il a rappelé le rôle et la pression du « groupe » dans les situations de harcèlement mais également la possibilité de faire appel à lui dans la résolution de situations. La MPP a pour vocation de « considérer les élèves comme ayant les ressources pour se dégager de ce piège et être capables d'évoluer ».

Caroline Dayer, PhD, experte en prévention des violences et des discriminations (Genève) a clarifié les concepts de (cyber)harcèlement, intimidation, violence, discrimination et montré leurs enjeux sur la pratique. Tout en déconstruisant les représentations sociales, les habitudes et les réflexes par un processus de décentration, elle a montré en quoi cette méthode peut être utile pour les enseignant-e-s dans la gestion de situations au quotidien. Elle également interrogé comment insérer la méthode MPP dans un dispositif global et les articulations possibles avec les implications éducatives et pédagogiques.

Marie Quartier, Thérapeute diplômée, agréée par l'institut Gregory Bateson (France) a mis la focale sur l'entretien avec l'élève harcelé et les compétences de l'enfant ou comment mobiliser ses ressources dans ces situations: « La rencontre avec la cible » Quelles sont les difficultés liées à ce type d'entretien? Comment aider la cible à changer de posture? ».

## 6 tables rondes

Une première série de tables rondes a permis d'aborder les thèmes suivants: «Les projets précurseurs», «Comment les choses ont-elles débuté ? A quelles difficultés les équipes se sont-elles heurtées? », «Le contexte suisse», «Les contextes belges et luxembourgeois». Ces échanges ont favorisé le partage des différentes pratiques et outils pédagogiques qui ont fait leurs preuves.

La 2<sup>ème</sup> série a traité de: «La méthode à l'œuvre», «Présentation de situations résolues et d'autres qui n'ont pas pu l'être», «La question de la sanction et le rôle des chef-fe-s d'établissement», « Pourquoi la MPP est-elle non blâmante? Peut-on traiter une situation avec la MPP alors qu'il y a une sanction? », «Quelle place pour les chef-fe-s d'établissement? », «Les méthodes voisines: No Blame et Farsta ».

La place de la sanction, l'information aux parents et la vision nouvelle qu'offre la MPP en termes travail sur le groupe ont été au cœur des réflexions de cette dernière partie de la journée.

Genève, le 4 février 2019

[www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)

---

***Pour de plus amples informations, merci de contacter :***

*Action Innocence, Tiziana Bellucci, Directrice Générale, 022 735 50 02*

*SESAF, Giancarlo Valceschini, Chef de service, 021 316 54 01*

*Unité PSPS, Basile Perret, chef de projet harcèlement entre élèves, 079 159 26 85*